

Annexe 6



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Moselle

Division des écoles
Bureau Vie scolaire, moyens 1^{er} degré et partenariats

Courrier n° 207/25

Affaire suivie par :
Marie-Andrée ADAM/Sarah CARDON
Tél : 03 87 38 63 64 / 03 87 38 63 61
Mél : carte-scolaire57@ac-nancy-metz.fr

1 rue Wilson
BP 31044
57036 METZ CEDEX 1

Le Directeur académique,
Directeur des services départementaux de
l'Éducation Nationale de la Moselle

à

Préfecture de la Moselle
Bureau du contrôle de la légalité,
De l'intercommunalité et du conseil aux élus

A l'attention de Mme Sophie SEYER

9 place de la Préfecture – BP 71014
57034 METZ CEDEX 1

Metz, le 29 JAN. 2025

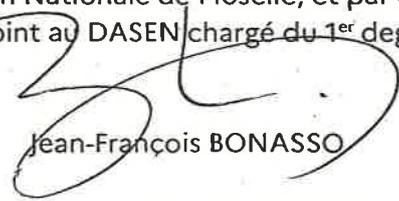
REÇU 31 JAN. 2025

Objet : Désaffectation d'une partie de la cour du groupe scolaire « les remparts » à Bitche

Suite à votre courrier du 26 novembre 2024 dans lequel vous me faites part du courrier de monsieur le maire de BITCHE quant à la demande citée en objet, les services de la DSDEN portent à votre connaissance que le projet de désaffectation d'une partie de la cour de l'école primaire « les remparts » à BITCHE n'appelle aucune observation particulière.

La réduction de l'espace récréatif ne poserait aucune forme de contrainte aux élèves et aux enseignants. Après la réalisation des travaux, l'espace restant ne modifierait en rien l'organisation et le fonctionnement actuel de l'école.

Pour le Directeur Académique,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de Moselle, et par délégation,
l'Adjoint au DASEN chargé du 1^{er} degré,


Jean-François BONASSO

Copie à : Monsieur le Maire de Bitche

Annexe 6

Bureau du contrôle de légalité,
de l'intercommunalité et du conseil aux élus
Affaire suivie par :Sophie Seyer
Tél. : 03 87 34 84 15
Mél. : sophie.seyer@moselle.gouv.fr

Le préfet

à

Monsieur le Maire de Bitche

Metz, le 4 FEV. 2025

OBJET : Désaffectation de locaux scolaires à Bitche

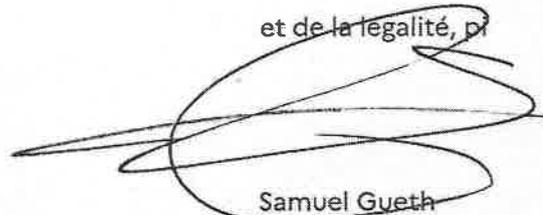
Conformément à la réglementation, vous avez sollicité mon avis sur la désaffectation d'une partie de la cour du groupe scolaire "les remparts" à Bitche.

A l'instar du directeur académique de la Moselle, j'émetts un avis favorable à cette désaffectation.

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur de la citoyenneté

et de la légalité, pi



Samuel Gueth